



**Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement d'amendement au règlement de zonage n° 09-02**

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 2 mars 2020, le Conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2020-05 amendant le règlement de zonage n° 09-02 de la Ville de Kingsey Falls ».

Le projet touche la zone 8-iN dans laquelle est située sur une partie du boulevard Marie-Victorin, sur la rue Parenteau, sur une partie de la rue Lajeunesse, la rue Côté et une partie de la rue Couture.

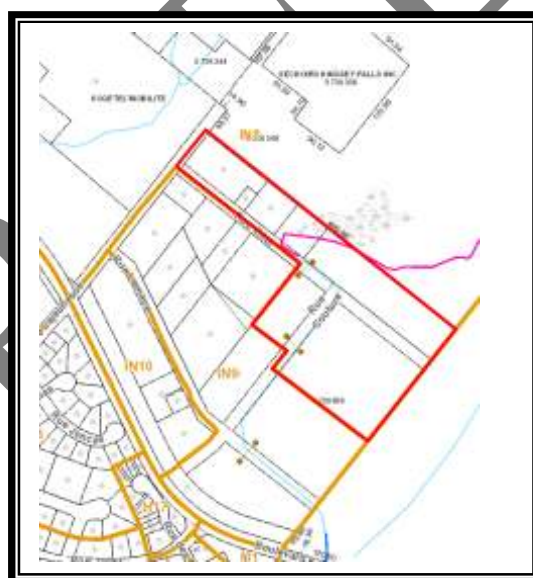
Les zones contiguës à la zone 8-iN sont les zones 1-A, 35-i, 34-H, 23-M, 21-H et 19-i, 10-iN et 9-iN.

Le plan de zonage complet est disponible au bureau de la municipalité pour consultation.

AVANT LA MODIFICATION



APRÈS LA MODIFICATION



Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- D'apporter une modification au plan de zonage secteur urbain :
  - Création de la zone 38-iN
  - Réduction de la zone 8-iN
- D'apporter une modification à la grille des normes de zonage par l'ajout de la zone 38-iN.
  - Ajout de points à la zone 38-iN pour les usages suivants :

▪ commerce et service régional;	▪ vente de produits horticoles;
▪ industrie sans nuisance;	▪ entrepôt et commerce para-industriel;
▪ industrie légère;	▪ utilité publique.
▪ industrie lourde;	

AVIS est par la présente donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation, le 6 avril 2020, à 19 h 15, à l'hôtel de ville.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

Donné à Kingsey Falls, ce 6 mars 2020

Annie Lemieux, directrice générale et greffière